

Jérôme MALESKI
Adjoint au Maire de Lyon
Délégué à la démocratie locale
et à la participation citoyenne

Madame Nathalie Perrin-Gilbert
Maire du 1^{er} arrondissement

Le 16 février 2018

Objet : Question écrite au Maire de Lyon – Concertation sur le projet des terrasses de la Presqu'île

Madame la Maire,

La question du CIL Centre Presqu'île validée par votre Conseil d'arrondissement et portant sur le projet d'aménagement des terrasses de la Presqu'île a été examinée par les services de la Métropole. Michel Le Faou, Vice-Président chargé de l'urbanisme, du renouvellement urbain, de l'habitat et du cadre de vie, vient de me fournir les éléments de réponses que je souhaite porter à votre connaissance.

J'ai été informé qu'une concertation a bien eu lieu en phase programme des terrasses de la Presqu'île et que cette concertation a associé les conseils de quartiers et le CIL Centre Presqu'île. Au cours d'une réunion du 10 octobre 2012, le programme en cours d'établissement avait été présenté : le Belvédère était au même endroit que dans le projet actuel et la rue des Bouquetiers était bien ouverte à la circulation.

On m'a précisé qu'au cours de cette réunion de concertation en phase programme, aucune des demandes faites actuellement par le CIL n'avaient été soulevées, que les demandes du CIL sont intervenues en phase projet de l'opération et que celles-ci modifient le programme.

Il m'est également rappelé qu'une réunion publique en juin 2016 est revenue sur la concertation faite en phase programme, avec l'intégration de différents éléments demandés au programme, en précisant que nous n'étions plus en phase de concertation.

Depuis, les représentants du CIL ont été rencontrés en février 2017, en présence de Michel le Faou, Adjoint au Maire de Lyon délégué à l'Aménagement et à l'Urbanisme et Vice-président de la Métropole de Lyon à l'Urbanisme et renouvellement urbain, Habitat et Cadre de vie, Loïc Graber, alors Adjoint au Maire de Lyon délégué à la Démocratie locale et à la Participation citoyenne, et des services de la Métropole pour prendre connaissance de leur étude et apporter des réponses techniques à leurs différentes demandes.

Aussi, il est proposé que le CIL puisse à nouveau échanger avec Michel Le Faou, Sandrine Frih, Adjointe au Maire de Lyon déléguée à la relation et qualité de service aux usagers, aux Mairies d'arrondissement et à l'Administration générale et Vice-présidente de la Métropole de Lyon à la Politique de concertation, Participation citoyenne et Vie associative, et les équipes de la Métropole sur les différents points du projet.

On me dit qu'une seconde séance est en cours d'organisation afin d'échanger sur le Belvédère, les traversées du quai et les propositions du schéma de déplacement sur la rue des Bouquetiers.

La contribution du CIL Centre Presqu'île a donc fait l'objet d'un examen attentif.

Les services de la Métropole me précisent que la concertation, menée en phase programme, est désormais close. Le projet a certes pris du retard (à cause des délais du parking LPA), mais nous sommes aujourd'hui dans la phase opérationnelle du projet.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes meilleures salutations.



Jérôme MALESKI